



CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87  
Lotus Notes : [fo-crnaso@regis-dgac.net](mailto:fo-crnaso@regis-dgac.net) / E-mail: [fosnna.national@aviation-civile.gouv.fr](mailto:fosnna.national@aviation-civile.gouv.fr) / Site web: <http://www.snnafo.com>

Le 12 janvier 2012

## DOSSIERS TSEEAC : « Service Minimum »

Depuis de nombreux mois tous les dossiers concernant les TSEEAC sont en panne, quelques exemples :

- grille TSEEAC : la DGAC a pris du retard et ne tient absolument pas compte des remarques faites lors des échanges (nombre d'échelons, durée des échelons, reprise d'ancienneté, reclassement),
- modification du statut pour intégrer la nouvelle scolarité à trois ans : là encore ce dossier est bloqué et n'a pas l'accord de la fonction publique,
- régime indemnitaire des personnels techniques : depuis l'été 2010 (date de parution des différents régimes indemnitaires au JO) les primes des TSEEAC sont gelées. Le GT sur ce sujet fait du surplace et les TSEEAC perdent du pouvoir d'achat,
- le dossier « licence de surveillance » a également pris du retard et la DSAC ne connaît toujours pas le nombre d'agents concernés. Aucun recensement n'a été fait ce qui montre le peu d'intérêt de la DSAC sur ce sujet,
- l'étude sur les adjoints aux délégations est en cours depuis 2 ans sans aucune conclusion,
- les instructeurs ENAC et les instructeurs au contrôle d'aérodrome sont ballottés entre l'ENAC, la DSNA SDRH et le SG,
- le GT « Encadrement et Expertise » lui aussi est au point mort. De nombreux TSEEAC exercent pourtant ces fonctions dans tous les services de la DGAC,
- la méthode de calcul des BO des groupes F et G n'est toujours pas validée et pratiquement tous les organismes sont en sous effectif.

la DGAC demande systématiquement aux TSEEAC des efforts et évoque régulièrement des restructurations (Cedre, basses couches, Bria, Dsac IR, etc...) et des regroupements (CESNAC/SIA) où sont impactés, entre autre, des TSEEAC sans aucun retour ni visibilité ce qui ne peut que démotiver et inquiéter les personnels.

**Face à cette attitude méprisante, FO appelle les TSEEAC à réagir et à assurer eux aussi le service minimum pour montrer leur mécontentement..**

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?  
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom & Prénom :

Email :

Date de naissance :

Corps :

Affectation :

A....., le..... Signature

Adresse professionnelle :

☎ :

Portable :

**A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail ou au :  
SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116  
33704 MERIGNAC CEDEX**

